

ENTITÉ/CONSEIL D'ADMINISTRATION (GOUVERNANCE)

Conseil d'administration (gouvernance)

Suivent les articles des lois et politiques de chaque province et territoire relatifs au sujet plus haut mentionné:

	Loi	Politique (s'il en est)	Liens (s'il en est)
AB	Workers' Compensation Act (art. 2, 3, 4, 5, 6, 6.1, 6.2, 7, 7.1, 8, 9)	Corporate Governance Policy Manual	Board of Directors
CB	Workers Compensation Act (art. 80, 81, 84.1, 86)	N/D	Executive & governance
MB	Loi sur les accidents du travail (art. 50.1, 50.2, 51, 51.1, 56, 57, 58, 59(1) & (2))		Board of Directors, Governance and Executive Committee
NB	Loi sur la Commission de la santé, de la sécurité et de l'indemnisation des accidents au travail (art. 8, 9, 10, 11, 12, 13)	Politique No. 41-002 Énoncé de gouvernance – Conseil d'administration de Travail sécuritaire NB	
TNL	Workplace Health, Safety and Compensation Act (art. 3, 4, 5, 6, 7, 8)	N/D	N/D
TNO/ NU	Loi sur l'indemnisation des travailleurs (art. 83 à 89)	B-000, Governance Roles and Responsibilities; B-002, Governance Council Rules of Order; B-004, Governance Council Directors' Honoraria; B-005, Governance Council Directors' Travel; B-006, Corporate Governance Guidelines; B-010, Governance Council Directors' Claims Policy Manual	Our Governance Council Governance Council Directives
NÉ	Workers' Compensation Act (art. 151, 152, 153, 154, 155, 156, 157, 159, 160A, 170)	N/D	www.wcb.ns.ca
ON	Loi de 1997 sur la sécurité professionnelle et l'assurance contre les accidents du travail (art. 159, 161-165)	Politique de gouvernance de la CSPAAT (en anglais)	
IPE	Workers Compensation Act (art. 19, 20, 21, 22, 24, 25, 30, 31)	POL-37: Governance Process, Board Members' Code of Conduct POL-106: Governance Process, Board Members' Mandate POL-107: Governance Process, Chair's Role	
QC	Loi sur la santé et la sécurité du travail (art. 137 à 155, 158.1 à 161 inclusivement)		
SK	Workers' Compensation Act, 1979 (art. 13-21)	Policy & Legislation	
YT	Loi sur les accidents du travail (Partie 14, art. 98-107)	BD-01: Honoraria for the Yukon Workers' Compensation Health & Safety Board, and Members of the Workers' Compensation Appeal Tribunal BD-02: Travel	

Produit par l'Association des commissions des accidents du travail du Canada (ACATC) en 2011

**Ces tableaux ont été conçus pour fins d'information générale seulement. L'ACATC ne prétend pas à l'exhaustivité ni à l'exactitude de l'information (qui n'est pas exhaustive) et il faut communiquer avec la commission des accidents du travail de chaque province ou territoire pour obtenir des renseignements supplémentaires ou des clarifications. Pour les liens vers la législation, voyez : [ici](#). Pour les liens vers la politique, voyez : [ici](#).